



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Cabinet

Section de la communication interministérielle

Papeete, le 21 janvier 2019

LE HAUT-COMMISSAIRE COMMUNIQUE

Grand débat national en Polynésie française



Dans sa lettre adressée aux Français, le 13 janvier dernier, le Président de la République a lancé un grand débat sur l'ensemble du territoire national qui se déroulera jusqu'à la mi-mars. Cette démarche inédite de consultation, à l'adresse de tous les citoyens français, offre à chacun la possibilité de s'exprimer sur quatre grands thèmes : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'État et des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté.

En Polynésie française, les thématiques retenues et les questions ouvertes, que le Président de la République a formulées dans sa lettre aux Français, appellent de nombreux sujets qui ressortent, ici et dans de nombreux cas, des compétences du Pays, lequel dispose d'un statut d'autonomie.

Pour autant, nos concitoyens polynésiens n'ont évidemment pas une parole interdite à l'occasion de ce grand débat national, notamment sur les sujets qui intéressent l'ensemble de la Nation.

Ainsi, il convient de leur préciser, qu'à compter de demain, 22 janvier, une plateforme numérique permettra de recueillir, sur les quatre thématiques précisées plus haut, les contributions de ceux qui voudront s'exprimer. Cette plateforme sera accessible sur le site <https://granddebat.fr/>, ainsi d'ailleurs que via le site Internet du Haut-commissariat www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr.

Les restitutions de ces contributions citoyennes sont attendues fin mars, début avril.

René BIDAL

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr